

Pompey, le 05 FEV. 2020

**Monsieur Axel BROMAN**  
73, rue de Nancy  
54 250 CHAMPIGNEULLES

**DIREP - Pôle Administration Générale – Achat public**  
**Réf : DIREP/MLT/04-2020 - LRAR**

**Objet** : Retrait de l'arrêté n°2019-03-26 AF réglementant la circulation et le stationnement sur la voie verte conduisant à l'étang du Malnoy

Monsieur,

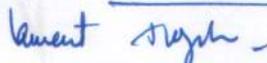
Par courrier reçu par mes services le 18 décembre 2019, vous sollicitez le retrait de l'arrêté n°2019-03-26 AF réglementant la circulation et le stationnement sur la portion de voie verte conduisant à l'étang du Malnoy à Champigneulles au motif que celui-ci autorise une circulation et un stationnement restreints et encadrés aux usagers du site.

Je suis au regret de ne pouvoir donner suite à votre demande en raison des dispositions du Code civil (*articles 682 et suivants*) qui imposent d'assurer un droit de passage aux usagers de l'étang par la voie verte qui constitue la seule desserte pour accéder au site enclavé.

En effet, la dérogation prévue dans l'arrêté susmentionné n'a pour seule vocation que de préserver les droits existants, à savoir le droit d'accès et le droit d'usage du site qui ne peuvent s'exercer que par cette voie. Le pouvoir de police dont je dispose n'a donc pour effet que de garantir l'accès à la propriété par ses usagers dans le respect du droit en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

**Le Président**  
**de la Communauté de Communes**  
**du Bassin de Pompey**

  
**Laurent TROGRILIC**

*Cette décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.*

*La juridiction précitée peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou aussi, en l'absence de représentation par un avocat, par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site de téléprocédures [http:// www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

**Communauté de Communes du Bassin de Pompey**

Rue des 4 éléments - BP 60008 - 54340 Pompey

**Tél. : 03 83 49 81 81 - Fax : 03 83 49 81 99**

**[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)**